

LALOUM (Jean), *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50*

Paris, CNRS Éditions, 1998, 448 p. (préface d'André Kaspi), (bibliogr., tabl., photos, plans, cartes, index)

Régine Azria



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/20575>

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2000

Pagination : 87-89

ISBN : 2-222-96691-4

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Régine Azria, « LALOUM (Jean), *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 110 | avril-juin 2000, document 110-32, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/20575>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

LALOUM (Jean), *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50*

Paris, CNRS Éditions, 1998, 448 p. (préface d'André Kaspi), (bibliogr., tabl., photos, plans, cartes, index)

Régine Azria

RÉFÉRENCE

LALOUM (Jean), *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50*, Paris, CNRS Éditions, 1998, 448 p. (préface d'André Kaspi), (bibliogr., tabl., photos, plans, cartes, index)

- 1 À partir d'un important corpus documentaire, J.L. nous invite à revivre, en cernant « au plus près (de) la diversité des expériences personnelles », l'histoire des juifs de trois communes de la banlieue de l'est parisien – Bagnole, Montreuil, Vincennes –, de la période de l'avant-guerre « au sortir de la longue épreuve », en passant par l'engagement des juifs étrangers et français pour la défense du pays, les premières mesures discriminatoires, la mise en œuvre de la « solution finale » et l'extermination. Sont ainsi passées au crible les procédures de la spoliation organisée d'aryanisation économique), les étapes de l'exclusion à la déportation, avant que ne soit proposé un bilan d'ensemble.
- 2 Nous nous arrêterons moins sur les faits, connus pour l'essentiel sinon dans le détail, que sur la méthode, car c'est la nature même des sources, orales et écrites, et la façon dont elles sont exploitées qui, de notre point de vue, font l'originalité et la valeur de ce travail. Les sources orales consistent en témoignages oraux (150) recueillis entre 1979 et 1994. Quant aux sources écrites, elles comprennent différents types de documents : – les listes des convois de déportation conservées au Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC) ; – les fichiers économiques établis par le Commissariat général aux questions

juives (CGQJ), conservés aux Archives nationales. Ces fichiers répertorient l'ensemble de l'activité économique des juifs répartie au sein des différentes sections mises en place par le CGQJ : fichier alphabétique et topographique des entreprises ; fichier topographique des immeubles ; fichier alphabétique des entreprises de cinéma, des sociétés civiles immobilières, des industries mécaniques et électriques ; fichier numérique de la section consacrée aux entreprises d'alimentation-hôtellerie-bazar. Fichiers alimentés et tenus à jour tant par les services du CGQJ que par ceux de la préfecture de police. À partir du contenu de ces fichiers, l'A. a établi pour chacune des sections économiques constituées par le CGQJ, la liste des dossiers de biens aryannisés, également conservés aux Archives nationales (494 dossiers de spoliations de biens juifs, les biens et valeurs juifs étant placés entre les mains d'administrateurs provisoires, leur recensement-identification étant établi à partir de sources existantes, de dénonciations, d'une enquête préalable. Chaque cas fait l'objet d'une ou plusieurs fiches). Les informations contenues dans ces dossiers sont précieuses, tant pour la période de l'avant-guerre que pour celle relative à l'Occupation et celle consécutive à la Libération puisqu'elles permettent une reconstitution précise de la vie juive avant et pendant la guerre ; – les dossiers d'aryanisation comprenant l'application des textes législatifs visant à exclure les juifs, et les réactions ; les dates et circonstances des arrestations, les internements, la disparition progressive des familles dont les membres furent à des dates différentes « déportés pour une destination inconnue ». À la Libération, les dossiers d'aryanisation ont été transférés au ministère des Finances. C'est notamment grâce à eux qu'il a été possible d'entamer les procédures en vue de la restitution des biens spoliés. Ces dossiers permettent d'évaluer l'ampleur de la spoliation et de rendre compte d'une partie des difficultés rencontrées dans les démarches ultérieures (la priorité politique de la réconciliation nationale ayant constitué un autre type d'obstacle aux restitutions) ; – les Archives concernant le camp de Drancy conservées au CDJC ; – les Archives concernant les centres d'enfants de l'UGIF (Union Générale des Israélites de France, mise en place par Vichy) conservées à New York, au Yivo Institute for Jewish Research. Par ailleurs, des sources imprimées diverses – publications municipales, politiques, communautaires – plus une imposante bibliographie complètent le corpus. Ces ensembles forment un maillage d'informations qui se complètent et se recoupent, permettant d'établir la cartographie détaillée de la présence juive résidentielle, professionnelle, commerciale, culturelle, associative dans chacune des trois communes, dès l'avant-guerre.

- 3 Limitrophes l'une de l'autre, Montreuil (800 familles juives avant-guerre selon un témoin) et Bagnolet ont un caractère populaire et ouvrier très affirmé et sont représentatives des communes de la « ceinture rouge » de Paris. Les juifs, de langue yiddish, y sont, pour l'essentiel, issus de l'immigration est-européenne. Regroupés autour de réseaux associatifs religieux et communautaires qu'ils ont eux-mêmes créés et mis en place (oratoire, amicales, sociétés d'entraide), ils vivent du petit commerce et de petits métiers de misère (chiffonniers, brocanteurs, petits artisans), à la différence de Vincennes, commune affichant un caractère plus bourgeois, où la vie juive est organisée autour d'institutions officielles (la synagogue consistoriale, la maison de retraite, etc.) et dont la population juive, qui comprend une frange importante de juifs français, est mieux intégrée sur les plans socio-économique et professionnel. Ces différences sociales et d'origine ne seront pas sans incidence puisque les deux premières communes auront une plus grande proportion de juifs déportés que Vincennes.

- 4 L'A. focalise son étude sur trois groupes d'acteurs, respectivement les prédateurs, les victimes et les témoins. Dans la première catégorie entrent ceux issus des administrations dont la mission consiste à mettre en œuvre et à appliquer ou faire appliquer les mesures d'exception prises à l'encontre des victimes (les juifs) : préfecture de police, commissariat, gendarmerie. D'autres sont mandatés par l'État au travers de structures créées à cet effet, la plus connue d'entre elles étant le Commissariat Général aux Questions juives (CGQJ). Celui-ci est organisé en sections, dont chacune se voit confiée une tâche spécialisée : section chargée des biens et des avoirs (ex. : les administrateurs provisoires qui administrent et gèrent les entreprises et avoirs immobiliers spoliés) ; section affectée aux personnes (ex. : les inspecteurs de la police des questions juives). Parmi les prédateurs figurent aussi les sympathisants et militants de la collaboration. Enfin la dernière catégorie de prédateurs, la plus importante, est aussi la plus difficile à circonscrire puisqu'elle concerne tous les échelons de la société civile, des fonctionnaires aux délateurs. La sphère dans laquelle agissent ces prédateurs, dit l'A., s'appuie sur un juridisme pointilleux : l'aryanisation économique, tout comme les rafles et les arrestations, est encadrée par des lois et des ordonnances qui préviennent toute accusation ultérieure. Les victimes, juifs étrangers puis français, hommes, femmes et enfants, sont frappées par étapes. Celles-ci sont connues pour avoir déjà fait l'objet d'innombrables publications : recensement, internement, spoliation économique, professions interdites, port de l'étoile jaune, marquage des papiers d'identité et d'alimentation. La mise en œuvre de la solution finale laisse toujours une place à l'espoir et à l'illusion. Elle cache soigneusement la radicalité de son objectif derrière des mesures d'exception et des faux-semblants, rendant la réaction des victimes d'autant plus illusoire et aléatoire. Les témoins enfin. « Quarante millions de pétainistes ! », l'A. rappelle dans sa conclusion que c'est en ces termes que l'historien Henri : Amouroux les avait désignés. « Les témoins écrit-il, furent longtemps des spectateurs passifs, voire indifférents aux événements, aux drames se déroulant sous leurs yeux ». Aux yeux de beaucoup d'entre eux, les victimes appartiennent à un monde radicalement différent du leur et sont d'abord perçues comme des étrangers, la propagande antisémite allemande et vichyste ne faisant que renforcer un antisémitisme profondément ancré dans la société française. Parmi ces mêmes témoins cependant, certains se mobiliseront et participeront au sauvetage des juifs.
- 5 Cette histoire est connue. Pourtant ce qui fait l'originalité et la richesse de cette étude, c'est son approche et sa méthode qui la situent au croisement de l'histoire et de la mémoire, là où le travail rigoureux de l'historien rencontre le difficile accouchement des mémoires individuelles (cf. Nicole Lapierre, *Arch.* 70 n° 352) et vient se confondre, dans son produit final, avec la démarche des témoins-rescapés, auteurs collectifs des *Livres du Souvenir* (cf. A. Wieviorka, Niborski). Car ici l'historien ne se contente pas de bien faire son métier, il fait aussi œuvre de mémoire. Par les procédures rigoureuses et systématiques qu'il met en œuvre – recherche, vérification, croisement des sources, etc. – l'historien produit un document qui, par nombre de ses aspects, peut tout aussi bien être rangé parmi les *Livres du Souvenir*. Par un paradoxe saisissant en effet, ce sont les documents mêmes qui devaient servir à leur élimination qui permettent de redonner vie aux victimes. En explorant et en confrontant entre eux des fichiers destinés à les exclure et à les faire disparaître, l'historien parvient à redonner un nom, une adresse, une année de naissance, un métier, en bref à recomposer la famille, l'histoire, l'identité personnelle de ceux-là mêmes qui étaient appelés à disparaître dans l'anonymat, l'indifférence et la

solitude les plus extrêmes. Grâce aux archives privées des rescapés qu'il a interviewés et grâce à l'important corpus de photos, de lettres, d'enregistrements et de documents divers qu'il a pu constituer au fil de son enquête, il redonne à chacun une voix ou un visage, parfois les deux, ce que les *Livres du Souvenir*, ces monuments de papier érigés à la mémoire de leurs chers disparus visent précisément à faire, mais à partir d'une tout autre démarche, une démarche qui fait appel, elle, à la mise en commun des souvenirs personnels et fragmentaires de chacun, à la mémoire partielle et partielle des survivants originaires d'un même lieu. Ce faisant, ce patient travail d'historien apporte ainsi sa propre réponse et sa contribution au débat récurrent sur le rapport entre mémoire et histoire.